

Construire une démarche de prise en compte des proches aidants dans les services intervenant au domicile

Pour les services accompagnant à leur domicile des personnes en difficulté de vie, s'inscrire dans une approche globale des situations constitue un enjeu majeur et implique une prise en compte de l'environnement de vie dont font partie les proches aidants. La négociation des places entre ces derniers, les personnes malades, en situation de handicap ou de dépendance à tous les âges de la vie et les professionnels peut pourtant s'avérer complexe et mettre en difficulté chacun des acteurs concernés. Comment la définition et la mise en œuvre de modalités adaptées de prise en compte des aidants peuvent favoriser la reconnaissance de chacun dans son rôle, l'instauration de relations de confiance et ainsi un accompagnement équilibré des personnes fragilisées, dans lequel chacun a la parole et trouve sa juste place ?

OBJECTIFS

- Appréhender le vécu des aidants en lien avec l'intervention de professionnels au domicile
- Mener une réflexion sur la place des proches dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie
- Connaître le cadre réglementaire de la prise en compte des proches et les recommandations des organismes de référence
- Définir les modalités de prise en compte des aidants dans le service

CONTENU

Les proches dans l'accompagnement des personnes en difficulté de vie

- Les aidants : éléments de définition et repères statistiques
- La relation d'aide à un proche : entre richesses et difficultés
- La mise à contribution des proches dans l'accompagnement des personnes malades et en situation de handicap

Les proches aidants et les services intervenant à domicile


- Personnes accompagnées, proches aidants et professionnels : la négociation des places et des rôles de chacun au domicile
- Le rôle des services dans la prévention des difficultés de santé des aidants et des situations à risque de maltraitance au sein de l'environnement de la personne

La prise en compte des proches aidants dans le projet de service

- Cadre réglementaire et recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- La définition des modalités de prise en compte des proches aidants par le service
- La traduction de ces modalités dans le fonctionnement du service et les interventions au domicile


MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas
- Travail sur les représentations
- Échanges et débats

 **PUBLIC**
Professionnels dirigeant ou encadrant des services intervenant au domicile des personnes malades ou en situation de handicap (SAAD, SSIAD, SAVS, SAMSAH, etc.)

 **DURÉE**
2 jours


 **LIEU**
intra-établissement
ou
inter-établissements

 **CALENDRIER**
En inter : voir sur www.aidants.fr
En intra : sur demande

 **TARIF INTRA**
entre **1250€** et **1500€** / jour

TARIF INTER
295€ / jour / personne

24,5€ pour les structures adhérentes porteuses d'une action de l'Association Française des Aidants

 **FORMATEUR** (voir page 10) ayant exercé des fonctions de direction ou philosophe spécialisé sur les projets de service, projets personnalisés et le management lié à la bientraitance et à la prévention de la maltraitance

 **CONTACT**
Charlotte Lozac'h,
responsable du Pôle Professionnels-Formation
01.45.48.63.43
charlotte.lozach@aidants.fr